

Candidature à la Présidence de la CDEFI

Emmanuel Duflos – Directeur général de l'EPF Engineering school

La CDEFI représente l'ensemble des écoles accréditées par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur. Elle agit auprès des acteurs nationaux et internationaux pour défendre les intérêts communs des écoles d'ingénieurs, promouvoir la qualité de leurs formations, mutualiser les bonnes pratiques, et valoriser le rôle de l'ingénieur dans la société. La CDEFI est simultanément force de proposition, lieu de dialogue, et porte-voix collectif d'un réseau riche de sa diversité de typologies d'écoles : publiques et privées, externes et internes aux universités, établissements-composantes d'universités, et encore rattachées à différents ministères. Tous ses membres, sans aucune exception, bénéficient d'une assurance qualité de très haut niveau fondée sur l'évaluation obligatoire et exigeante menée par la CTI et qui conduit à l'accréditation périodique de leurs formations.

Son inscription dans le Code de l'éducation comme conférence institutionnelle, aux côtés de France Universités, fait de la CDEFI un acteur institutionnel réglementairement incontournable de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet aspect se trouve, dans les faits, renforcé considérablement par les objectifs de la France de réindustrialisation, de transition en matière d'énergie et de développement durable ou encore de transformation liée au développement fulgurant de l'intelligence artificielle. Le dernier rapport de l'Institut Montaigne fait état d'un manque de 100 000 ingénieurs et techniciens en France par an : 60 000 par le biais de la formation initiale et 40 000 par adaptation. Cette réindustrialisation passe aussi par un accroissement de la recherche et de notre capacité à former plus de docteurs, alors même que le nombre de doctorants en France diminue. Un enjeu colossal pour les écoles d'ingénieurs, sur lequel la CDEFI devra les accompagner, et qui confère à cette dernière, comme aux écoles, une responsabilité forte.

Le savoir-faire des écoles d'ingénieurs ne fait aucun doute sur leur capacité à savoir mettre en œuvre l'ingénierie de formation pour répondre aux objectifs de montée en puissance des effectifs de techniciens, d'ingénieurs, mais également de docteurs. À ce constat, s'ajoute la capacité éprouvée à apporter des solutions aux multiples enjeux de la France et de l'Europe. En effet, Les écoles d'ingénieurs sont au cœur de la recherche, notamment en ingénierie : on y développe des solutions innovantes et ancrées dans la réalité pour répondre de manière effective aux enjeux contemporains. Leur implication dans les programmes de recherche nationaux et internationaux témoigne de leur dynamisme et de leur capacité à générer des avancées significatives. Les écoles font aussi preuve d'une réactivité reconnue et d'une aptitude à œuvrer en circuits courts pour répondre aux besoins d'innovation des entreprises.

C'est un fait, les écoles d'ingénieurs restent une remarquable réussite française. Les preuves ne manquent pas : employabilité des diplômés, diversité des métiers, contribution objective au développement des entreprises, capacité effective d'innovation... Un fait qu'il faut pourtant, de manière contre-intuitive, continuer d'affirmer et à défendre sans relâche. Les écoles d'ingénieurs font face à des tensions très fortes, qui leur rendent la tâche difficile, voire qui peuvent les empêcher de l'accomplir. Je perçois trois grands types de tension :

- Tensions liées au vivier de recrutement : désaffection des jeunes pour la science, conséquences des stéréotypes de genre qui éloignent les femmes du métier d'ingénieure, inégalité sociale et territoriale pour l'accès aux formations d'ingénieurs, difficulté à recruter des enseignants-chercheurs, difficulté à recruter des doctorants...
- Tensions liées aux moyens pour former : baisse de la SCSP par étudiant pour les écoles publiques, diminution constante des financements pérennes au profit du financement par AAP, diminution du soutien de l'État à l'apprentissage, tensions financières des universités

qui rejaillissent naturellement sur les écoles internes, limite des augmentations possibles des droits d'inscription pour les écoles privées...

- Tensions liées à l'incertitude et la complexité de l'environnement : contexte politique national, évolution du contexte budgétaire de la France, contexte géopolitique international, lourdeur des multiples évaluations, remise en cause de ce qu'elles sont (voire de leur existence), évolution des établissements-composantes dans les EPE, difficultés de reconnaissance sur certains sites universitaires, minimisation de l'activité de recherche menée dans les écoles d'ingénieurs...

Ce qui caractérise ces tensions aujourd'hui, ce ne sont pas leur nouveauté, mais bien l'amplitude et la force avec lesquels elles interfèrent avec l'action des écoles, comme avec le travail quotidien des directrices et directeurs. Il appartient à la CDEFI d'accompagner les écoles d'ingénieurs à apaiser ces tensions pour qu'elles puissent se concentrer davantage sur leurs objectifs et leur métier, et ainsi répondre aux besoins de la société et des entreprises. C'est là le sens que je donne à ma candidature. Dans ce contexte, cette dernière s'appuie autant sur la continuité que sur l'évolution de l'action menée ces deux dernières années, pendant lesquelles j'ai eu l'honneur de présider le CDEFI.

Continuité, car une partie de l'action de la CDEFI est inhérente à son statut de conférence institutionnelle qu'il faut rappeler et défendre : représenter les intérêts communs des écoles d'ingénieurs, promouvoir la qualité et la spécificité des formations des écoles, et être force de proposition et lobbying dans les débats nationaux (revoyure LPR, augmentation du nombre de doctorants issus des écoles d'ingénieurs, nouvelle structuration de l'enseignement supérieur, PLF 2026, évolution de Qualiopi...) et européens (universités européennes, diplômes européens, prochain programme-cadre...). Sur de nombreux points, des positions ont été travaillées ces deux dernières années. Il faut continuer à les porter. De nouvelles seront à produire en fonction des agendas politiques.

Continuité encore, parce que des nouveautés ont été apportées en début de mon premier mandat. C'est le cas, par exemple, de l'engagement spécifique sur le développement durable et la responsabilité sociétale qui a produit des documents et des séminaires qui ont aidé les écoles. C'est aussi le cas du conseil stratégique de la recherche des écoles d'ingénieurs créé pour porter plus fortement la voix des écoles d'ingénieurs en matière d'engagement dans la recherche. Cette liste n'est pas exhaustive. Il convient de laisser ces nouveautés donner tout leur potentiel

Continuité, enfin, car les vives tensions subies par les écoles ont déjà engendré des actions encore en cours : concurrence déloyale de certains acteurs privés, attaques sur le soutien à l'apprentissage, baisse des moyens récurrents pour la formation, manque de reconnaissance de la recherche en ingénierie et, en général, de la recherche menée en école d'ingénieur...

Pour autant, l'accélération comme l'ampleur des changements qui affectent les écoles d'ingénieurs doit amener la CDEFI à évoluer, voire se réformer.

Évoluer, pour pouvoir répondre aux besoins de toutes les écoles. Si ces dernières ont toujours un socle commun lié à la délivrance de leurs diplômes, elles ont vu les besoins spécifiques liés à leur typologie s'accroître à cause de spécificités plus fortes de l'environnement de chacune. Par ses travaux, la CDEFI doit renforcer sa capacité de conserver une vision globale tout en étant à l'écoute des enjeux des typologies d'écoles qui sont, pour certaines, assez différents.

Évoluer encore, car il est naturel pour toute organisation de s'engager dans un processus d'amélioration continue. Il nous faudra, par exemple, faire évoluer la commission Formation, Recherche et Innovation, créé pour traiter de manière transversale le triptyque éponyme. En dépit de l'implication des membres de la commission, le sujet s'est avéré trop vaste pour que nous

puissions le traiter de manière satisfaisante. C'est aussi le cas du tout nouveau conseil stratégique de la recherche qui cherche encore son mode de fonctionnement optimal pour porter la voix des écoles.

Évoluer enfin, car la CDEFI, en tant qu'association, fait, elle-aussi, face à des tensions :

- Tensions en matière budgétaire : les dernières discussions sur le vote du budget l'ont démontré ; pour répondre à l'ensemble de ses engagements la CDEFI doit se réinterroger sur ses priorités d'action, réfléchir aux moyens dédiés à ses différentes missions, à un moment où les écoles publiques font face à des injonctions de réduction budgétaire d'ampleur qui les mettent en tension très forte.
- Tensions en matière RH : la tension budgétaire se traduit aussi par une tension sur les ressources humaines de la CDEFI qui sont en dessous des besoins.
- Tensions d'engagement : le taux de participation des directrices et des directeurs aux journées organisées par la CDEFI est en baisse ; or, nous avons besoin du maximum de ces dernières et derniers, non seulement pour répartir les tâches, mais encore pour être sûr de répondre de la manière la plus exhaustive possible à leurs besoins.

Nos dernières discussions en AG, commissions ou bureaux m'ont convaincu de la nécessité de mener une évolution de fonctionnement de la CDEFI. J'ai aussi acquis la conviction, que cette évolution, pour être efficace et remporter l'adhésion, doit être construite collectivement. Cette évolution est possible, car les statuts de la CDEFI ne sont pas prégnants sur son mode d'organisation et sur ses méthodes de travail. Les commissions, par exemple, ne sont pas statutaires. Les statuts permettent aussi, entre autres, d'imaginer de nouveaux modes d'interactions avec les branches professionnelles ou tout autres acteurs économiques, pour réfléchir ensemble aux évolutions à venir des compétences attendues.

Je propose ainsi que d'ici mi-juillet, une réflexion collective soit organisée avec ceux qui le souhaitent, pour décider conjointement, nos priorités et la manière dont nous désirons organiser notre travail collectif au profit des intérêts communs des écoles. Le fruit de cette réflexion permettra de débiter l'année 2025-2026 avec une nouvelle dynamique.

En conclusion, je place ma candidature à la présidence de la CDEFI sur le socle d'une CDEFI adaptée collectivement aux défis que doivent relever les écoles d'ingénieurs en 2025, qui lui permettra de renforcer son rôle d'acteur politique, de réseau professionnel, de laboratoire d'idées au profit de tous ses membres dans l'entière diversité.

Comme je le fais depuis onze ans maintenant au sein des différentes instances de la CDEFI, et tout particulièrement depuis deux ans comme Président, vous pouvez compter sur mon engagement à défendre et à porter la voix de l'ensemble des écoles de la CDEFI.

Dans cette tâche, m'accompagneront comme vice-présidentes : Laure Morel (ENSGSI), Carole Deumié (Centrale Méditerranée), Cécile Delolme (ENTPE) et Dominique Baillargeat (3iL).